**Rapport Moral AG LCB – François LARESCHE du 25/06/2025**

Tout d’abord un grand merci à tous les participants à notre assemblée générale.

Merci à nos membres et partenaires sans qui notre syndicat professionnel n’existerait pas

Merci aux représentants de l’État qui nous aident et nous soutiennent et en particulier au ministère de l’Agriculture ainsi qu’au Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et de la Forêt (j’ai dû oublier de la Mer et de la Pêche…), les deux autorités compétentes pour le RDUE.

Merci également au représentant du Comité Stratégique de la Filière bois, émanation du Conseil National de l’industrie d’être parmi nous, mais aussi à l’ensemble de nos partenaires de France Bois Forêt au CODIFAB, du FCBA au CNDB, des FIBOIS aux organisations professionnelles de la filière FFB, UICB et j’en oublie certainement d’autres.

Et enfin merci à la presse qui se fait régulièrement le relai de nos actions, de nos messages, de nos inquiétudes parfois mais aussi et souvent de nos espoirs.

Comme vous le savez, le LCB est la seule organisation professionnelle française qui représente le commerce national et international des produits en bois dans la construction et la décoration avec des membres répartis sur l’ensemble du territoire.

Qu’il s’agisse :

* D’agents à la pointe des évolutions et de la percée des bois d’ingénierie européens,
* D’importateurs de bois résineux, tropicaux ou encore de panneaux mobilisés toute l’année, aux 4 coins du monde, pour sourcer des bois dans des qualités et des quantités suffisantes pour alimenter les industries françaises et autres marchés mais aussi,
* Des distributeurs spécialisés, chainon indispensable entre les transformateurs et les utilisateurs finaux et qui, outre le fait qu’ils garantissent stocks, délais et traçabilité jouent un rôle clé de conseil auprès des artisans, architectes et entreprises ou encore,
* De nos partenaires logisticiens, mais aussi des industriels de la préservation, etc… tous contribuent de la sécurisation de l’accès à la ressource bois et donc du développement de la construction bois en France ou encore de la réponse aux grands enjeux de la rénovation énergétique en lien direct avec la précarité énergétique mais aussi, plus globalement l’objectif premier qui est la lutte contre le changement climatique et ou le bois est bien plus utile stocké dans un bâtiment que dépérissant et relarguant du CO2 dans l’atmosphère.

Ce sont ces mêmes acteurs, du commerce national et international des produits en bois, qui garantissent le développement et permettent aux industries et entreprises d’accéder à une grande diversité de produits dans des quantités et des qualités suffisantes.

Ne nous trompons pas de combat et toutes les études filières le montrent, l’importation de bois reste indispensable au marché français pour compléter, diversifier et surtout équilibrer une filière nationale qui, bien que riche en ressources forestières, ne peut répondre seule à l’ensemble des besoins économiques du marché français.

En résumé l’importation de bois n’est pas l’ennemi à abattre mais au contraire, en période de crise (tempête, sècheresse, scolytes…), un levier de résilience pour la filière, un régulateur des marchés ou encore un soutien indispensable aux 120 000 emplois non délocalisables représentés par les industriels et constructeurs bois en France. Sans importation, certains secteurs ralentiraient voire disparaitraient.

Cette parenthèse importante guide l’action du LCB et explique notre positionnement constant sur tous les sujets qu’ils soient liés à la promotion de notre matériau ou encore à la défense des intérêts de nos membres sur des sujets aussi bien techniques que règlementaires.

Nous sommes, depuis la création du LCB sous sa forme actuelle il y a 25 ans, convaincus du bien-fondé de cette promotion des bois dans la construction, l’urgence et le dérèglement climatique nous confortent dans cette approche.

En résumé, la promotion du bois comme ADN, la traçabilité au cœur de nos engagements avec des bois 100 % issus de forêts gérées durablement et enfin une offre à même de répondre aux besoins les plus spécifiques.

La fonction première du LCB étant de représenter ses membres il est donc logique de participer activement aux instances nationales et internationales de la filière.

Au niveau national d’abord :

* + **Comité Stratégique de Filière Bois (CSF)**,
  + **Conseil Supérieur de la Forêt et du Bois** et en particulier comité spécialisé « Europe et international »
  + **France Bois Forêt** (Bureau, CA, CODEV communication et R&D)
  + **PEFC FR et FSC FR** (CA et participation aux travaux de révision des standards),
  + **Comité National pour le Développement du Bois** (Comité de direction, CA…)

Au niveau international ensuite en tant qu’administrateur de nos instances européennes voir internationales qu’il s’agisse, pour le lobby à Bruxelles, de la fédération européenne du commerce du bois (ETTF) ou encore pour l’appui à la filière bois tropical de l’ATIBT.

**+ un ensemble de mandats en région ou encore au national et qu’il serait trop long de lister, je pense notamment aux** FIBOIS, à l’ESB, au Forum Bois Construction, au Carrefour International du Bois ou encore depuis deux ans, au sein de l’éco-organisme VALOBAT ou nous avons pris, en tant qu’associé, une place active dans la gouvernance en tant que membre du conseil d’administration, président de comité de secteur ou encore membre du comité d’audit et comptes.

Merci à tous les élus, directeurs et directrices de ces structures pour leur présence aujourd’hui à nos côtés.

**L’AVENIR SERA CELUI DU BOIS DANS TOUS SES USAGES**

Plus concrètement, les actions du LCB sont denses et structurées autour de différentes thématiques en phase avec les attentes des adhérents et de la société civile :

• **Suivi des marchés** avec une expertise dans le traitement des statistiques d’importations et les commentaires associés aux variations constatées, études de marchés avec celles confiées à Jean-Marc MORNAS sur les marches de la terrasse et des bardages bois et qui vous seront présentées en fin de matinée, participation aux conférences internationales avec des rapports de synthèse attendus ainsi que points de conjoncture à l’occasion des commissions thématiques. Merci aux présidents de commissions qui les animent et qui vous feront, à l’occasion de la présentation de leur rapport d’activité, un résumé de la situation de leurs marchés respectifs ;

• **R&D** : glissance des lames de platelage, réaction au feu des bardages bois sur parois bois, FDES bois résineux et bois tropicaux. Le tout avec le soutien de FBF, du CODIFAB et autres bailleurs ;

• **Communication** avec nos actions propres au LCB (site internet enrichi quasi quotidiennement, newsletter hebdomadaire, mise à jour des fiches argumentaires bois, sortie du guide BOIS DU NORD ou encore de plaquette RDUE, participation à des salons) mais aussi campagnes nationales sur la terrasse et le bardages bois, copilotée avec la FNB et déployée avec l’appui du CNDB et le soutien financier de FRANCE BOIS FORET.

• **Formation des commerciaux** avec le lancement de l’Académie du Commerce du Bois et une offre de 17 modules de formation au format e-learning dont les derniers modules ont été mis en ligne en début d’année, avec les meilleurs experts français et européens et font désormais référence. Merci aux membres du Comité de pilotage, à Emmanuel Groutel pour la coordination de ce projet, à Ingénium pour le volet captation vidéo et ingénierie pédagogique et enfin à l’ensemble des experts. J’invite chaque entreprise à se rendre sur cette plate-forme via notre site internet et à tester les modules d’accès gratuits. De la culture générale bois aux derniers produits d’ingénierie en bois, chacun y trouvera matière à muscler ses connaissances et à développer ses argumentaires commerciaux. Je reviendrai sur cette Académie lors de la présentation du rapport d’activité de la commission distribution.

• **Règlementation :**

* REP PMCB avec une mobilisation constante depuis notre entrée à l’actionnariat pour une écocontribution transparente, soutenable et équitable. A aujourd’hui chacun s’accorde sur le fait que la montée en puissance du dispositif ne permettra pas de conserver une REP soutenable économiquement et le moratoire actuel ainsi que la refondation devraient permettre de redistribuer les cartes et de sortir de cette logique de reprise sans frais, sans condition, sur tous les chantiers, déchetteries ou encore dans la plupart de nos dépôts. La REP doit être dimensionnée pour être soutenable pour les metteurs en marché qui mobilisent leurs équipes R&D sur des sujets comme l'éco-conception et le réemploi. Gardons-nous à nouveau dans ces instances d’opposer les bois d’importation à la production nationale, la règle du jeu est la même pour tous et, plus nous simplifierions le système, moins nous aurons de trous dans la raquette et plus nous le rendrons soutenables.
* CITES suite au classement de nouvelles essences à l’Annexe 2 avec le travail mené conjointement avec l’ATIBT pour accompagner les pays producteurs ainsi que les importateurs FR, Dominik Mohr reviendra sur cette mobilisation exemplaire et les différents volets de cette action ;
* PROCEDURES ANTI-DUMPING, Aline BERTOCCHI reviendra sur ce sujet a l’occasion de la présentation du rapport d’activité de la commission panneaux mais ces dernières se multiplient et mobilisent pleinement nos membres organisés en consortium à l’origine de plaintes ou en réponses à ces dernières. Les enjeux sont gigantesques et les risques pour nos entreprises notamment d’importation majeurs notamment lors de droits appliques rétroactivement. Nous nous devons d’accompagner avec impartialité et rigueur nos importateurs, qui sont les fournisseurs de nos négoces et des marchés de la construction.
* RDUE avec la participation aux GT nationaux, pilotés par le MTE, les séminaires réguliers proposés et animés par Alexandra et Caroline et enfin la mise à jour actuelle de notre système de diligence raisonnée pour permettre aux entreprises de répondre à leurs nouvelles obligations. Si notre agrément en tant qu’organisation de contrôle du RBUE tombera de fait le 31 décembre 2028, date à laquelle le RBUE cessera d’être applicable, nous entendons - dans le cadre du RDUE dont l’entrée en application commencera en fin d’année (sauf pour les micros et petites entreprises qui bénéficient d’un délai supplémentaire de 6 mois), continuer à accompagner les opérateurs amont, aval et les commerçants avec un système de diligence raisonnée exigeant, fruit de deux années de travail intense et dont la bonne utilisation par nos membres continuera à faire l’objet d’audits réguliers par une tierce partie indépendante et bénéficiant d’une accréditation COFRAQ. Qui aujourd’hui va aussi loin dans la vérification de la conformité réglementaire de ses adhérents ? N’hésitez pas à repartir avec notre nouvelle plaquette sur le RDUE et à la diffuser autour de vous.
* Pour l’ensemble de ces sujets, vous retrouverez sur notre site internet des FAQ complètes et documentées avec des liens disponibles vers les guides et outils répondants à la majorité des questions posées par la profession.

Autre point essentiel sur lequel je souhaiterais dire quelques mots.

• **Notre Charte RSE**, véritable engagement des membres à respecter les règlementations en vigueur, à promouvoir les bois issus de forêts gérées durablement et à s’engager dans une démarche faisant la part belle à la décarbonation de nos activités et au soutien à des initiatives de replantation ou de restauration d’écosystèmes dégradés. Si le RDUE mobilise pleinement vos équipes, ce dernier constitue le premier engagement de notre Charte et ces derniers mois, une dizaine d’entreprises ont réalisé des audits couplés RBUE et Charte RSE avec, pour la plupart d’entre elles, l’atteinte de la note maximale qui correspond au TIMBERSCORE A après évaluation sur une vingtaine de critères portant sur les achats, la vente ou encore la conduite des opérations. Conservons cette dynamique et j’invite les entreprises qui ne seraient pas encore engagées à s’y intéresser, nombreuses sont les thématiques sur lesquelles LCB vous partage des bonnes pratiques et vous met en relation avec des acteurs engagés et prestataires ex. soutien aux écosystèmes dégradés, bilan carbone…

**• Enfin et surtout je voudrais revenir sur l’appui aux adhérents**, près de 250 aujourd’hui. Si nous sommes une petite structure, nous tenons notre richesse de la diversité de nos adhérents et notre force de nos engagements communs. Les batailles à mener sont nombreuses, je pense notamment à la REP mais aussi au sujet de la nomenclature douanière avec les profils de lames de terrasses que les douanes souhaitent requalifier en produits sciés avec droits de douane rétroactifs alors que depuis plus de 20 ans toutes les lames de terrasses sont importées en franchise de droits de douane sous le code produits profilés.

**Sur ce sujet comme sur d’autres, nous devons rester unis et solidaires. LCB ne peut pas tout mais peut déjà beaucoup grâce à notre permanents mais aussi et surtout grâce au collectif de nos adhérents.**

J’aimerai conclure par quelques mots et lueurs d’espoirs sur la conjoncture.

2024 a connu un repli des chiffres d’affaires de l’ordre de 7 % pour la plupart de nos entreprises avec des corrections de prix importantes sur les premiers mois de l’année avant une stabilisation.

Nos marchés ont également été impactés par la conjoncture difficile de l'immobilier et en particulier de la construction neuve, résultant en partie de la hausse des crédits immobiliers.

Les transactions immobilières se sont retrouvées bloquées avec des chiffres qui en disent long :

-35 % de mises en chantier entre 2022 et 2024, le bois n’échappant pas à ce recul avec -27 % mais se montrant plus résilient.

Toutefois, les derniers chiffres de la FFB de juin 2025 montrent un redressement du logement neuf avec des mises en chantier qui progressent de +5,2 % en glissement annuel sur 3 mois à fin avril, sans disparité entre l’individuel (+5,8 %) et le collectif (+4,8 %).

Quant aux permis, ils accélèrent fortement à + 15,9 %, tirés par le collectif (+18,9%).

Le non résidentiel neuf commence à se redresser avec des surfaces commencées toujours e recul de 10 % MAIS des surfaces autorisées qui se redressent enfin avec +3,3 %.

Enfin, le secteur de l’amélioration-entretien qui compensait par le passé les fluctuations du marché du neuf reste en baisse de 1,2 % en volume entre les premiers trimestres 2024 et 2025.

Après un début d’année poussif, faute d’adoption de budget à l’assemblée, le gel estival de MAPRIMRENOV instauré pour les rénovations d’ampleur vient ternir un peu plus le soutien de nos politiques publiques à notre secteur. Ces rénovations d’ampleur constituaient environ 1/3 des dossiers déposés mais sans la majorité des soutiens demandés puisqu’en moyenne de 46.000 euros contre 2.600 euros pour les travaux de rénovation par geste sauvées comme celles des copropriétés grâce à une mobilisation des principales fédérations et confédérations du secteur.

A mi-année 2025, les **perspectives restent dont contrastées entre stabilisation sur la plupart des familles de produits et légère croissance notamment sur les bois de structure.**

**(A agrémenter avec le tour de table de conjoncture du CA)**

Mais restons positifs, nous avons cette chance d’avoir entre nos mains le plus beau matériau de construction, celui qui apporte à la fois bonheur, confort et bien-être tout en répondant aux grands enjeux de notre société.

Le Commerce du Bois continuera à être à vos côtés sur l’ensemble des sujets brulants tant au niveau national qu’international et notamment européen.

Outre les sujets collectifs comme la promotion du matériau bois ou encore la R et D, nous avons développé une offre de service de qualité qui constitue un investissement important pour les prochaines années.

Nous devons toutefois agir **collectivement** et, pour défendre le bois comme **matériau d’avenir** permettant de répondre aux **grands enjeux de notre société**, **FAIRE FILIERE TOUS ENSEMBLE**, de la graine au secteur de la construction, des actions portées par les régions à celles portées par le national. Si le quotidien d’un propriétaire forestier est différent de celui d’un constructeur, il ne peut y avoir un amont d’un côté et un aval de l’autre, les interactions sont trop nombreuses : approvisionnement, choix des essences, stabilité économique avec engagements contractuels, adaptation aux besoins du maché (bois secs, longueurs spécifiques…) mais aussi et surtout transition écologique avec des bois issus de forets gérées durablement et des emplois non-délocalisables.

**La création d’une grande filière, représentative de tous les secteurs et équilibrée en termes de gouvernance est donc stratégique pour la réussite de toute la filière foret-bois-construction.**

Remerciements et rapports des présidents de commission.